



Commission scolaire
des Patriotes

RAPPORT ANNUEL 2018-2019



Première partie : le bilan de l'établissement

I. Présentation de l'établissement

Le contexte et la clientèle desservie

L'école Pierre-Boucher est située au 225, rue Joseph-Martel à Boucherville. Cette école a été fondée en 1961. Elle est située dans un quartier résidentiel, La Seigneurie de Boucherville. Elle se partage la clientèle de la ville avec 6 autres écoles primaires. L'école a accueilli, pendant l'année scolaire 2018-2019, 332 élèves répartis en trois classes du préscolaire, deux classes par niveau, de la 1^{re} année à la 6^e année. Notre milieu socio-économique est composé de familles aisées et scolarisées ce qui nous classe au rang 1 selon la définition du ministère. Notre clientèle est composée presque exclusivement de Québécois francophones de souche.

Vient se greffer au personnel permanent, la présence de parents bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de la bibliothèque, et de parents qui, à l'occasion, quittent leur travail pour donner un coup de main aux titulaires et aux spécialistes, en lecture, sorties et activités éducatives. Nous avons dénombré une quarantaine de bénévoles pour cette année scolaire.

Le personnel et les services professionnels

Le personnel de l'école est composé d'une directrice, de 23 enseignants, dont trois orthopédagogues, de quatre spécialistes, deux en éducation physique, un en anglais et un en musique. Les élèves ont pu compter également sur une équipe de professionnels, dont un psychologue, une psychoéducatrice, une orthophoniste, une infirmière, trois éducatrices spécialisées et une hygiéniste dentaire. Les services de soutien ont été assurés par une secrétaire et deux concierges.

Le service de garde

Notre service de garde, « LA CHOUETTE », a accueilli 219 élèves réguliers ou sporadiques et 102 élèves dîneurs cette année. Ces derniers ont été encadrés par 16 éducatrices et une technicienne en service de garde.

En 2018-2019, nous avons offert à tous les élèves, un service de repas chaud sous la responsabilité du service *Les petits chefs*. Un menu santé ainsi que des portions adaptées à l'appétit des enfants ont été offerts.

Les activités sont planifiées et organisées dans le but de développer le respect, l'autonomie, la créativité et la confiance personnelle. Plusieurs périodes de jeux sont consacrées à l'activité physique à l'extérieur, mais nous privilégions aussi les arts et les jeux de coopération.

Lors des journées pédagogiques, les groupes ont visité entre autres les sites suivants :

L'Estacade, PIO, Espace 81, Imax, Zukari, le théâtre de la dame de cœur, le centre des sciences, Récréofun, les glissades de St-Jean-De-Matha et le parc Safari.

Une période hebdomadaire de devoirs a également été offerte de 17 heures à 18 heures à la discrétion de l'enfant. Des éducatrices du service de garde ont supervisé cette période afin d'en assurer le bon déroulement.

Afin de bonifier les planifications, des activités spéciales ont été organisées pour tous les élèves en lien avec différentes fêtes thématiques.

Lors de la semaine des services de garde qui a eu lieu du 13 au 17 mai une programmation époustouflante a été proposée aux élèves. Lors de cette semaine, il y a eu, pour la 3^e année, un déjeuner avec les familles et tout plein de surprises.

La vie parascolaire, extrascolaire et étudiante

Les élèves ont eu l'opportunité de s'inscrire à plusieurs activités parascolaires, sur l'heure du midi, telles que le volleyball, le théâtre et la guitare. Nous avons aussi **Nos Gouverneurs**, équipe de volley-ball 3^e cycle de l'école, ils ont participé de façon occasionnelle à des tournois de mini-volley inter-écoles.

Programmes vécus à l'école

Le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence nous a aidé à intervenir efficacement et rapidement lors de situations conflictuelles. Nous avons dénombré deux cas de réelle intimidation et quelques cas de violence mineure.

Ce plan permet aux élèves de gérer leurs conflits de façon pacifique. Un comité formé d'enseignants et d'éducateurs au service de garde voit au bon déroulement des jeux sur la cour et à l'application du code de vie. Notre infirmière scolaire a fait des ateliers sur la puberté avec les élèves de 5^e et 6^e année.

L'encadrement

À l'image de la société dont elle fait partie, l'école a le devoir de veiller au respect des droits individuels et collectifs et d'inculquer à l'élève le sens des responsabilités. C'est pourquoi l'école Pierre-Boucher applique un mode de vie qui a été inspiré du modèle RAI (réponse à l'intervention).

Ce modèle vient changer nos façons de penser et d'intervenir, on enseigne aux élèves le bon comportement, nous sommes dans un mode d'intervention universelle, où chaque acteur de l'école à un rôle prédominant.

Nous croyons qu'il est important de créer un milieu de vie agréable pour tous les élèves. C'est pourquoi la mise en place de ce mode de vie s'appuie sur des valeurs d'entraide, de respect, d'implication et de responsabilité. Ces valeurs visent le développement global de l'élève afin de le préparer à être un citoyen engagé et responsable.

II. Ressources allouées et décisions budgétaires

Au terme de l'année financière 2018-2019, le budget de l'école Pierre-Boucher ainsi que du service de garde La Chouette, a terminé l'année en santé.

Pour favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves, nous avons bonifié nos ressources au plan d'effectif de base. Nous avons ajouté une ressource en orthopédagogie à raison de 4 jours par semaine de septembre à juin pour combler un besoin ponctuel en mathématique et en français en 2^e, 4^e et 6^e année. Une ressource en éducation spécialisée a également été ajoutée en raison de 16 heures par semaine afin de venir en aide aux élèves ayant des besoins spécifiques.

Nous avons alloué un bon montant au programme « *Lecture à l'école* » ce qui a permis aux enseignants de sélectionner une grande variété de livres en lien avec les projets pédagogiques, les intérêts des garçons et la mise en place de cercles de lecture. De plus, la bibliothèque a aussi bénéficié d'une somme d'argent afin de regarnir les rayons et d'offrir aux élèves un choix de livres assez vaste.

En ce qui concerne les ressources informatiques, cette année, nous avons mis en place deux flottes de tablettes numériques pouvant être utilisées de la maternelle à la 6^e année. Nous avons également fait l'acquisition d'équipements de robotique. De plus, grâce à une nouvelle ressource, nous avons une enseignante technopédagogue qui peut accompagner les enseignants lors d'activités en classe ou offrir de la formation. Nos élèves ayant des besoins d'outils technologiques ont à leur disposition des portables équipés de logiciels d'aide à l'apprentissage.

Donc, le budget de l'école a été utilisé au maximum afin de répondre aux besoins du milieu.

III. Le Plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative : bilan de mise en œuvre

Introduction et mise en contexte

Le Plan de réussite actualisé et unifié à la convention de gestion et de réussite éducative, dont se sont dotées l'équipe-école et la communauté éducative de Pierre-Boucher en 2017-2018, traduit la vision collective et commune des intervenants qui y adhèrent et travaillent à son rayonnement. Cependant, toute l'équipe-école, les parents et les membres de la communauté ont participé en 2018-2019 à l'élaboration du nouveau projet éducatif en lien avec le PEVR (plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire). En effet, ce document qui a fait l'objet d'un important processus de réflexion et de concertation représente l'engagement de tous à poser des gestes concrets afin de favoriser la réussite et l'émergence du talent sous toutes ses formes pour chacun des jeunes fréquentant notre établissement. Il précise notamment les objectifs mesurables, les moyens et les cibles mis en place afin de nous permettre d'atteindre les objectifs du PEVR qui découlent du Ministère. De plus, ce document évolutif présente l'avantage d'évaluer, d'année en année, par un suivi rigoureux, la pertinence de nos choix pédagogiques et de les modifier, au gré des besoins, des forces et des vulnérabilités de nos élèves. Ainsi, l'analyse des résultats nous permet d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer les apprentissages des

jeunes apprenants qui fréquentent notre établissement et, par le fait même, leur réussite. Voici, les nouveaux enjeux de notre école en lien avec le nouveau projet éducatif 2019-2022. Ce dernier est déposé sur le site WEB de notre école. Nous vous présentons les 3 enjeux en cohérence avec « Tous Patriotes pour la réussite ».

Enjeux, orientation, objectifs, indicateurs et cibles

Enjeux en cohérence avec Tous Patriotes pour la réussite

Enjeu : Favoriser la réussite en lecture

Orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

Objectif : D'ici 2022, développer les compétences des élèves en lecture en augmentant de 1% le taux de réussite aux épreuves de fin de cycle.

Indicateur : Le résultat aux épreuves de lecture de la CSP (2^e année) et MEES (4^e et 6^e année).

Situation actuelle : Le taux de réussite des élèves à l'examen de lecture de juin de 2018 2^e année 88,4%, 4^e année 84,2%, 6^e année 88%.

Cible : En juin 2022, le taux de réussite visé à l'examen de lecture : 2^e année 89,4%, 4^e année 85,2%, 6^e année 89%.

Enjeu : Augmenter le sentiment de sécurité des élèves en contrant la violence, l'intimidation et la cyberintimidation.

Orientation : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Objectif : D'ici juin 2022, au moins 80% des élèves se sentiront en sécurité à l'école.

Indicateur : Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année.

Situation actuelle : Les résultats au sondage pour l'année 2018 varient entre 60 et 60,9%.

Cible : Le résultat au sondage en mai 2022 sera d'au moins 80%.

Enjeu : Développer des relations saines et harmonieuses entre tous les acteurs de l'école.

Orientation : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Objectif #1 : D'ici juin 2022, augmenter jusqu'à 80% l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations entre eux.

Indicateur : Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année.

Situation actuelle : Le résultat au sondage pour l'année 2018 est de 70,3%.

Cible : Le résultat au sondage de mai 2022 sera d'au moins 80%.

Objectif #2 : D'ici juin 2022, augmenter jusqu'à 80% l'appréciation des élèves quant à la qualité des relations entre eux et les intervenants.

Indicateur : Résultat au sondage par cycle réalisé en octobre et en mai chaque année.

Situation actuelle : Résultat au sondage pour l'année 2018 est de 70,3%.

Cible : Le résultat au sondage de mai 2022 sera d'au moins 80%.

Grâce à toutes les ressources mises en place en 2018-2019, nous constatons qu'il y a eu une amélioration chez nos élèves. Que ce soit par l'enseignement explicite des stratégies de lecture ou en faisant un dépistage précoce dès le préscolaire et la 1^{re} année, nous voyons une amélioration en lecture chez nos jeunes. Nous devons tout de même continuer à tout mettre en œuvre pour maintenir ce cap.

IV. Conclusion

Le soutien à nos élèves en difficulté doit rester une priorité. Il est important de reconnaître la qualité de notre équipe du service de garde qui participe à la qualité de vie de l'école autant dans les événements spéciaux que dans l'application du mode de vie. L'ensemble du personnel s'est impliqué pour faire de cette année scolaire une réussite.

Je tiens à remercier le personnel et les parents qui sont nos fidèles partenaires dans notre mission qui est d'accompagner tous les élèves vers la réussite. C'est un privilège d'œuvrer dans une équipe exceptionnelle avec des parents impliqués et surtout de beaux élèves stimulés, curieux qui s'engagent dans leur réussite.

Nous avons accompli avec brio, notre mission qui est d'impliquer les élèves positivement dans leur développement global en valorisant le respect et l'engagement afin de créer un sentiment d'appartenance.

**Madeleine Harvey,
Directrice**

Rapport annuel du conseil d'établissement 2018-2019

École Pierre-Boucher

Le Conseil d'établissement est composé de cinq (5) élus à l'assemblée générale annuelle, trois (3) enseignants, la technicienne du service de garde, une représentante du personnel de soutien et de la direction. Il y a un poste vacant, à savoir, un membre de la communauté qui est ni parent et ni membre du personnel. Il y a également un membre qui a assisté à toutes les rencontres, mais qui n'avait pas le droit de vote lorsque le quorum est atteint. Un parent du conseil d'établissement siégeait au comité de parent à la commission scolaire et assurait un suivi à chacune de nos séances du conseil. Pour l'année 2018-2019, le Conseil d'établissement s'est rencontré à 8 reprises.

Le Conseil d'établissement est un forum décisionnel doté de pouvoirs qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Les intérêts des élèves sont au cœur de notre processus décisionnel.

En plus des affaires courantes de l'année 2018-2019, le conseil d'établissement s'est attardé aux dossiers suivants :

Le budget :

Le conseil d'établissement se préoccupe du maintien d'un équilibre budgétaire tout en limitant au maximum les impacts sur les services directs aux élèves dans les choix qui sont faits.

Cette année, le conseil d'établissement a décidé des nouvelles listes d'effets scolaires suite aux demandes émises par le MEES. De plus, de nouvelles directives ont également été données quant aux sorties éducatives en lien avec le programme enseigné.

Le fond à destination spéciale a également été géré afin que tous les enfants de l'école puissent bénéficier de ses retombées. Plusieurs activités ont été proposées aux enfants tout au long de l'année scolaire. Il y a également un auteur de littérature jeunesse qui a été invité à rencontrer les élèves. Il y a également plusieurs conférences qui ont été offertes à l'ensemble des parents sur différents sujets concernant leurs enfants. Les coûts de ces conférences ont été divisés avec les autres écoles de Boucherville afin d'offrir gratuitement ces soirées d'informations.

La convention de gestion et de réussite éducative :

Le conseil d'établissement a reconduit la convention de gestion de l'année précédente, sans modifications.

Les décisions principales

- Le conseil d'établissement s'est penché sur différents sujets afin d'y formuler des décisions selon les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi sur l'instruction publique sur différents dossiers, notamment : les activités éducatives, la grille-matière et le temps alloué à chaque matière, les critères de sélection du directeur (trice) d'école, le principe d'encadrement des coûts des documents, la commande de l'agenda, le matériel didactique, le choix du fournisseur pour la photo scolaire, la dérogation pour la politique alimentaire pour les fêtes (Halloween, Noël, Saint-Valentin, etc.) et les activités de reconnaissance pour souligner l'engagement des bénévoles au sein de l'école Pierre-Boucher. En ce qui concerne le service de garde, le conseil d'établissement a formulé des décisions en lien avec la tarification des dîneurs, les activités des journées pédagogiques, les règles de régie interne du service de garde, les tarifs du service de garde et le choix du traiteur.

Consultations :

L'an dernier la commission scolaire des Patriotes (CSP) devait mettre en place le plan d'engagement vers la réussite scolaire des Patriotes 2018-2022 (PEVR). Les écoles de la CSP devaient, durant l'année scolaire 2018-2019, rédiger un projet éducatif permettant de mettre en lumière trois enjeux importants vécus dans leur école pour lesquelles des moyens concrets et adaptés au milieu scolaire devaient être mis en place.

Le conseil d'établissement a été consulté sur le projet éducatif de l'école Pierre-Boucher qui est, d'ailleurs, effectif depuis le 1^{er} juillet 2019. Les trois enjeux concernant notre école sont : la lecture, la qualité des relations élève-enseignant(e)s ainsi que le sentiment de sécurité à l'école.

Lors de l'assemblée générale annuelle 2018-2019, les parents présents de l'école Pierre-Boucher ont demandé au conseil d'établissement d'entamer des démarches pour que les enfants puissent bénéficier d'enseignement supplémentaire en anglais. Tout au long de l'année, le conseil d'établissement a mené à bon port la volonté des parents qu'il représente. Plusieurs démarches ont été effectuées afin de sonder la volonté des parents sur le type d'anglais intensif que l'école Pierre-Boucher pourrait offrir. Au terme des différentes consultations, le conseil d'établissement ait venu à la conclusion que d'offrir des cours d'anglais sur une base volontaire et structurée dans une activité parascolaire pourrait davantage répondre aux besoins des élèves.

La voix des parents :

Le conseil d'établissement a été saisi de différents sujets de la part de parents qui désiraient porter à notre attention leurs préoccupations, notamment sur :

- Le choix de la compagnie pour les photos scolaires
- L'inscription à la maternelle
- Les devoirs
- La proposition d'offrir des journées « Zéro-Déchet »
- Les collations en classe
- Les activités parascolaires à l'école et au service de garde
- Le plan de répartition des élèves sur le territoire de Boucherville.

Pour tous ces sujets, la direction a été interpellée afin d'apporter son éclairage ou certaines modifications. Aussi, certaines références à des personnes-ressources ont été données aux parents afin qu'ils puissent être supportés dans leurs démarches, notamment en lien avec le plan de répartition des élèves de Boucherville.

Communications

Cette année en matière de communications, le journal mensuel a encore été distribué aux parents des élèves par courriel afin de les informer des bons coups de nos enfants et des activités à venir. De plus, ce journal et d'autres informations, dont les ordres du jour et les procès-verbaux des séances du conseil d'établissement ont été publiés sur le site Web de l'école <http://pierreboucher.csp.qc.ca/>

En terminant, nous tenons à remercier sincèrement tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication et leur intérêt dans le fonctionnement de l'école. L'excellente collaboration entre le conseil d'établissement, la direction d'école ainsi que l'équipe-école demeure essentielles pour le développement de tous les enfants fréquentant l'école Pierre-Boucher tant sur le plan académique que parascolaire.

Annie-Claude Bibeau, présidente du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher 2018-2019.